

# Theo Francken passe un marché avec la Grèce

■ La Belgique va renvoyer en Grèce des demandeurs d'asile qui y étaient entrés. Une première depuis 2011.

Sarah Freres  
Envoyée spéciale à Kos (Grèce)

**V**ous traitez les demandes d'asile en 25 jours? En Belgique, cette procédure prend six mois! C'est vous qui devriez nous aider." Théo Francken, secrétaire d'Etat à l'Asile et la Migration (N-VA) s'est dit impressionné, mercredi, de sa visite au "hotspot" installé sur l'île grecque de Kos. "La Grèce a fait énormément d'efforts. Il y a deux ans, c'était le chaos. Aujourd'hui, nous savons exactement qui entre dans la zone Schengen. Les réfugiés sont accueillis dans des appartements. Les conditions de détention dans les centres fermés sont humaines. Le système fonctionne." Un avis que ne partageront pas nécessairement les ONG et les réfugiés.

La venue du secrétaire d'Etat avait pour objectif le rétablissement de la procédure dictée par le règlement de Dublin (selon laquelle le pays où un demandeur d'asile dépose sa première demande doit être celui qui traite ladite demande, NdLR). Or, depuis 2011, plus aucun Etat membre de l'Union européenne ne renvoie de demandeurs d'asile vers la Grèce. A l'époque, les conditions d'accueil étaient dramatiques et le système d'asile, inexistant. Mercredi, Theo Francken a renversé la vapeur. La Belgique tente de renvoyer huit personnes en Grèce depuis plusieurs mois. "Grâce aux hotspots, les migrants ne peuvent plus traverser Schengen comme avant. Ceux-là ont dû passer à travers les mailles du filet. Nous avons la

preuve, grâce à leur empreinte digitale, qu'ils sont entrés en Europe par la Grèce. Nous avons donc demandé aux Grecs de reprendre ces dossiers", explique Thomas Moens, chef-adjoint du cabinet Francken.

Le 15 mars 2017, la Commission européenne a autorisé les renvois "Dublin" vers la Grèce. Un principe que, jusqu'ici, Athènes a refusé de respecter. "Sans leur aval, nous ne pouvons pas renvoyer les gens", regrette Theo Francken. Hier après-midi, Ioannis Mouzalas, ministre grec en charge de la Migration, a cependant accepté de reprendre deux des huit demandeurs d'asile. "C'est un petit chiffre. Mais c'est très symbolique", s'est félicité Theo Francken. C'est une première en six ans. "Nous accepterons de nouveau les 'Dublin'... Mais uniquement de la part des pays qui nous ont aidés", a précisé M. Mouzalas, soulignant la bonne collaboration avec la Belgique.

## 2

### Demandeurs d'asile renvoyés en Grèce

L'objectif de la Belgique est d'en renvoyer huit.

### Le retour des experts belges

En échange, Theo Francken a promis de redéployer des experts belges de l'asile sur les îles grecques dans les prochaines semaines. Ceux-ci avaient quitté la Grèce en novembre dernier. "Ils sont rentrés à cause des problèmes de sécurité. Il y a eu des émeutes et quelques actes de violence. Je ne pouvais pas attendre qu'il leur arrive quelque chose. En venant ici, je voulais m'assurer que ce ne serait plus le cas", explique Dirk Van den Bulck, directeur du Commissariat général aux réfugiés et aux apatrides (CGRA).

Ioannis Mouzalas invite fermement les autres Etats membres à ne pas négliger la Grèce, à présent que la Méditerranée centrale est la principale route migratoire. "Choisir entre l'Italie et la Grèce, c'est du suicide. La situation ici est désormais sous contrôle. Mais retirez la prise, retirez l'aide, et le système que nous avons mis en place implose."